

La potentielle implantation d'éoliennes fait débat

La commune de Saint-Trimoël est située à dix kilomètres de Lamballe-Armor, dans le territoire de Lamballe Terre et Mer. L'implantation possible d'éoliennes fait débat. On fait le point.

En octobre 2021, le conseil municipal de Saint-Trimoël, petite commune de 510 habitants, située à 10 km de Lamballe-Armor, avait souligné qu'il s'opposait à toutes études et implantations d'éoliennes dans la commune. « Nous avions dit que nous ne souhaitons pas avoir d'éoliennes sur notre territoire durant notre mandat, donc jusqu'en 2026 », explique le maire, Joël Lucienne.

La société Renner Énergies avait sollicité, en mars 2023, une demande de rendez-vous auprès de la mairie qui n'avait pas donné suite.

La société a « continué » son démarchage auprès des propriétaires et exploitants, « sans que nous, élus, ne soyons au courant », constate le maire.

« Les éoliennes, ça peut déprécier le prix des habitations »

Un riverain, propriétaire de terrain, a prévenu l'édile de la commune qu'il avait été démarché. « C'est pour cela que nous avons décidé d'organiser une réunion publique d'information », explique le maire. Elle a eu lieu le 16 novembre 2023, à Saint-Trimoël.

Une soixantaine de personnes étaient présentes : élus de Saint-Trimoël comme habitants des villages alentour concernés. « La plupart des

habitants ne veulent pas d'éoliennes, remarque le maire. Certains ont rénové des maisons, les éoliennes vont se retrouver en face. Ça peut déprécier le prix des habitations. Il y a le champ visuel, le bruit. Il faut aussi penser à la faune, à la flore... » liste l'élú.

Le maire remarque : « Je crois que la société a déjà des signatures. Il y a des riverains contre une potentielle implantation, mais des propriétaires auraient signé des accords pour accepter l'implantation d'éoliennes sur leur terrain ou accepter l'aménagement de chemin pour accéder aux éoliennes. Je mets cela au conditionnel. Il y a plusieurs choses là-dedans. »

Le soir de la réunion, deux techniciens de la société Renner Énergies ont exposé le projet d'implantation dans le secteur de la Ville-Commault, à savoir deux éoliennes dans la commune de Saint-Trimoël et une dans celle de Landéhen. « Ils ont présenté la société, les enjeux, les gains dont pourrait bénéficier la commune », indique le maire.

Le maire conclut : « Renner Énergies nous recontactera en janvier pour savoir si elle poursuivra cette étude ou pas. »

Sonia TREMBLAIS.



Des éoliennes pourraient-elles un jour être implantées à Saint-Trimoël ?

(PHOTO : ILLUSTRATION OUEST-FRANCE)

Ne

Le

La,

leu

Ver

du

ten

so

en

et

é

nis

Pâ

cyc

a r

T

rec

La

un